
Nouvelles normes de présentation de manuscrits

Max R. Uhlemann, *Editor*

Anne Cummings, *Associate Editor*

Geneviève Fournier, *Associate Editor*

Constatant le nombre de plus en plus élevé de manuscrits soumis à la *Revue Canadienne de Counseling* s'appuyant sur les paradigmes méthodologiques de la recherche qualitative, les éditeurs de la *Revue* ont cru qu'il serait intéressant pour les critiques d'avoir en main des normes pour réviser ces manuscrits. C'est sur la rédaction d'un tel type de document que s'est penchée Anne Cummings, rédactrice adjointe à la *Revue*, au cours de la dernière année. Pour réaliser une telle tâche, le docteur Cummings a pris comme point de départ les normes de présentation qu'étaient en train de développer les docteurs Robert Elliott, Constance Fischer et David Rennie pour le *Journal of Counselling Psychology*. Le docteur Elliott a donné l'autorisation d'utiliser et d'adapter ces normes de présentation pour notre *Revue*.

Dans sa démarche, le docteur Cummings a consulté les aviseurs à la rédaction de la *Revue* de même que d'autres conseiller-ère-s reconnu-e-s à travers le Canada pour leurs compétences en matière de méthodes qualitatives de recherche. Le but de cette consultation était double. D'abord, il s'agissait de vérifier auprès de ces personnes la pertinence pour la *Revue* des normes développées par l'équipe du docteur Elliott et, ensuite, de voir quels ajustements ou quelles modifications pouvaient s'avérer nécessaires. Partant de cette réflexion, trois nouvelles sections furent ajoutées aux normes de présentation de manuscrits à la *Revue Canadienne de Counseling*. Ces nouvelles sections, spécialement écrites à l'intention des critiques, apparaissent sous les rubriques suivantes: Normes générales pour l'évaluation de toute recherche scientifique, Normes spécifiques à la recherche quantitative et à la recherche qualitative et, Normes pertinentes à la recherche qualitative. Ces normes révisées sont disponibles en anglais et en français.

L'équipe de rédacteur-trice-s de la *Revue* tient à remercier toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, au développement et à l'enrichissement de la réflexion entourant la rédaction de ces nouvelles normes de présentation. Enfin, plusieurs aviseur-e-s à la rédaction et consultant-e-s ont recommandé de publier ces nouvelles normes dans la *Revue* aussi bien pour l'intérêt qu'elles comportent pour les nouveaux auteurs et les auteurs d'expérience que pour leur utilité dans le cadre du travail des critiques de manuscrits. Nous donnons, ci-après, les normes révisées de présentation de manuscrits.

NORMES DE PRÉSENTATION DE MANUSCRIT¹

Les normes suivantes sont présentées afin d'aider les critiques à juger de la pertinence des manuscrits pour une publication dans la *Revue Canadienne de Counseling*. Ces normes s'adressent également aux auteur-e-s tant pour le développement d'études que pour la préparation d'une variété de manuscrits. Bien que nous espérons que les auteur-e-s se conforment à tous ces critères, certains manuscrits particulièrement bien rédigés mais ne répondant pas à un ou plusieurs critères, seront pris en considération.

Trois raisons sous-tendent l'anonymat dans l'envoi des manuscrits à trois critiques: d'abord de bénéficier des compétences du critique dans un domaine particulier de recherche ou de pratique; ensuite, d'obtenir une analyse critique de ce lecteur et finalement de fournir un feed-back concret aux auteurs. Le but du processus de la critique n'est pas seulement d'aider le rédacteur en chef à prendre une décision quant à la publication des manuscrits mais aussi d'aider les auteur-e-s sur la façon d'améliorer ou de renforcer la rédaction de leurs manuscrits.

Les normes sont présentées en cinq sections. Dans les Sections A et B sont présentées les procédures et les normes générales qui s'appliquent à la critique de tous les manuscrits. Les Sections C et D présentent de l'information ayant rapport à la critique des manuscrits faisant appel aux méthodes de recherche qualitative et quantitative. La Section E présente de l'information additionnelle spécifiquement utile dans les cas d'évaluation d'une recherche qualitative. Veuillez lire toutes les sections pertinentes des normes de présentation avant d'entreprendre la critique d'un manuscrit.

A. Procédures pour les critiques

1. Soyez critique dans le meilleur sens du terme. Évaluez si les buts de l'auteur sont valables et jusqu'à quel point ceux-ci sont bien atteints.
2. Soyez raisonnablement exhaustif dans votre critique. Commentez les parties spécifiques du manuscrit et non le manuscrit dans son ensemble. La longueur de la critique dépendra de votre jugement sur le mérite du manuscrit. Les critiques ont tendance à s'étendre sur une à trois pages, à interligne simple, quoique d'excellents manuscrits peuvent parfois donner lieu à une critique beaucoup plus courte. Plus vous détaillez vos commentaires, plus le rédacteur en chef disposera d'informations pour prendre une décision éclairée et plus l'auteur-e aura à sa disposition de l'information pertinente pour comprendre la décision prise au sujet de son manuscrit.
3. Soyez clair et constructif dans votre feed back à l'auteur-e. Donnez des exemples spécifiques des problèmes que vous notez dans le

manuscrit et suggérez des façons d'améliorer ce dernier. Autant que faire se peut, considérez votre rôle de critique comme éducatif. Ayez du tact. Dans la critique, ne dépréciez pas l'auteur-e même si le manuscrit provoque des émotions négatives. N'accusez pas l'auteur-e d'un manque d'éthique ou d'un manque de professionnalisme (ex. plagiat) dans la critique; soulignez plutôt ces problèmes sur le formulaire de critique et laissez le rédacteur en chef régler la situation.

4. Concentrez votre attention surtout sur le fond et le style du manuscrit. Par contre, n'hésitez pas à souligner les problèmes de grammaire, d'orthographe, etc. . . . Si vous trouvez que la rédaction comporte un problème de style, soyez précis dans vos commentaires et joignez des exemples.
5. Si vous devez faire des commentaires à même le manuscrit, s'il vous plaît, indiquez-les dans votre critique séparée.
6. Ne mentionnez pas votre recommandation pour publication dans la critique. Ne la mentionnez que dans le formulaire de critique. Le contenu de la critique doit servir de feed back plutôt que de justification de votre recommandation.
7. Dactylographiez toujours votre critique (ne jamais la rédiger à la main).
8. Inscrivez le numéro du manuscrit au haut de la page. N'écrivez pas votre nom sur votre formulaire de critique.
9. Gardez une copie de la critique, au cas où celle-ci serait perdue dans le courrier ou encore advenant le cas où nous vous demanderions de critiquer le manuscrit une seconde fois, après corrections.
10. Considérez ces manuscrits comme des documents confidentiels. Vous ne devez ni les partager ni les discuter avec vos collègues, sauf si une telle consultation est nécessaire à la formulation de la critique. Ne gardez pas de copie du manuscrit pour votre usage personnel. Veuillez retourner la copie manuscrite avec votre critique.
11. Respectez l'échéancier pour remettre votre critique. Si vous vous trouviez dans l'impossibilité de critiquer le manuscrit dans le délai indiqué sur le formulaire de critique, s'il-vous-plaît contactez la rédactrice adjointe, section française (418-656-2131, poste 3379) ou retournez le manuscrit immédiatement par Courrier Prioritaire.

B. Normes générales pour la critique des manuscrits

Il est évident que différents types de manuscrits doivent être critiqués selon des critères distincts. Toutefois, tous les manuscrits devraient avoir les caractéristiques suivantes:

1. Le manuscrit doit être écrit clairement et doit présenter un développement logique.
2. Le raisonnement, les buts et l'énoncé du problème doivent être explicites.
3. L'organisation du texte doit faciliter la compréhension des propos et rendre le contenu explicite par la formulation de titres, de sous-titres et d'énoncés transitionnels.
4. Les affirmations doivent être appuyées, de préférence, par des références empiriques ou théoriques. Les conclusions tirées doivent être raisonnables, relever d'un niveau de spéculation approprié, et être appuyées sur les données ou sur un examen critique de la documentation scientifique.
5. Les concepts doivent être clairement définis. Les procédures et l'instrumentation qui servent à opérationnaliser les concepts doivent être clairement expliquées.
6. Le style doit être formel et professionnel tout en demeurant accessible aux lecteurs de la *Revue*.
7. Les manuscrits doivent être conformes en tous points aux Normes pour les auteur-e-s qui se trouvent dans chaque publication de cette *Revue*. Ces normes spécifient que les manuscrits doivent être préparés en accord avec le *Publication Manual of the American Psychological Association* (Troisième édition). Les critiques doivent avoir une excellente connaissance de ces deux documents.

C. Normes générales pour l'évaluation de toute recherche scientifique

1. Le manuscrit contribue au développement du corpus des connaissances et de réflexion de sa discipline.
2. Le manuscrit situe clairement l'étude à l'intérieur du corpus des connaissances actuelles et énonce les buts à atteindre ou les questions découlant de l'étude.
3. Les méthodes et les procédures utilisées sont pertinentes ou concordantes avec les buts énoncés ou les questions de l'étude.
4. Les méthodes et les procédures sont clairement spécifiées de telle sorte que les lecteurs puissent effectuer une étude analogue et juger eux-mêmes si la recherche a été menée de façon adéquate.
5. Les données de recherche, les constatations et les résultats sont discutés en fonction de leur contribution à la théorie, de leur contenu, de leur méthode et/ou de leurs applications pratiques.
6. Les limites de l'étude sont discutées.

7. Le manuscrit est clairement écrit et les termes techniques sont définis.
8. Toute spéculation est clairement identifiée comme telle.
9. Le manuscrit est jugé acceptable par les critiques compétent-e-s dans le domaine étudié et ses méthodes.

D. Normes spécifiques pour la recherche quantitative et qualitative

Les normes suivantes sont importantes pour tous les types de recherche, tant qualitatives que quantitatives. Elles sont fréquemment considérées lors de l'évaluation du développement d'instruments dans des études quantitatives mais sont parfois ignorées dans les études qualitatives. Pourtant, dans des études qualitatives bien dirigées, ces normes devraient être considérées. Cependant, les critiques pour qui les traditions qualitatives de recherche ne sont pas familières, estiment souvent que ces normes n'ont pas besoin d'être appliquées. Par conséquent, il est important pour les chercheurs de référer explicitement à ces normes dans les manuscrits qui font appel aux méthodes qualitatives.

1. *Soutenir sa propre perspective.* Les auteur-e-s spécifient leurs orientations théoriques. Les auteur-e-s essaient de reconnaître leurs valeurs, intérêts et hypothèses, et de les mettre de côté ou encore de discuter explicitement leur relation avec les résultats. Cette perspective sur les valeurs du chercheur aide les lecteurs à interpréter les données et les résultats obtenus de même qu'à considérer des hypothèses possibles.
2. *Situer l'échantillon dans son contexte.* Les auteur-e-s décrivent les participants et le contexte de leur recherche dans le but d'aider les lecteurs à juger de la représentativité des participants et de la généralisation des données.
3. *Spécifier les étapes.* Les auteur-e-s présentent toutes les étapes de la collecte de données, incluant les questions spécifiques posées aux participants. Les façons de structurer les données et d'effectuer les méthodes d'analyse sont spécifiées. Cette information a pour but d'aider les lecteurs à comprendre et à évaluer les comptes rendus descriptifs des chercheurs au sujet de la forme d'expérience ou de l'action à l'étude.
4. *Respecter les participants et le sujet à l'étude.* Les chercheur-e-s sont sensibles aux situations de vie des participants et adaptent de façon créative leurs procédures et comptes rendus dans le but de respecter la vie des participants, la complexité et l'ambiguïté du sujet à l'étude. Les chercheur-e-s s'assurent soigneusement de la protection de l'anonymat des réponses des participants.

5. *Démontrer la cohérence dans les résultats.* Les données et les résultats sont présentés de façon cohérente et intégrée tout en préservant les nuances des données. Les résultats sont combinés pour former une histoire/narration, une « carte », un cadre de référence ou une structure sous-jacente au phénomène ou au domaine étudié, et ce à partir des données.
6. *Essai de conclusions.* Les auteur-e-s présentent leurs conclusions et leurs interprétations sous forme d'hypothèses, de manière à laisser la possibilité qu'émergent des explications contradictoires par rapport aux les résultats obtenus.

E. Normes spécialement pertinentes à la recherche qualitative

1. *Prendre appui sur des exemples.* Les auteur-e-s illustrent par des exemples les procédures analytiques, les données et les résultats. Les exemples permettent d'évaluer l'adéquation entre les données et les conclusions et permettent au lecteur de percevoir, à partir de la lecture des résultats, la possibilité de significations et de compréhensions différentes.
2. *Procurer des moyens de vérification de la crédibilité.* Les chercheurs doivent faire appel à une ou plusieurs méthodes pour vérifier la crédibilité du choix de leurs catégories, de leurs thèmes, ou de leurs comptes rendus. Selon le cas, celles-ci peuvent prendre la forme (i) d'une vérification des résultats avec les sujets co-chercheurs ou d'autres semblables à eux; (ii) d'une utilisation de plusieurs analystes qualitatifs, d'un vérificateur analytique additionnel, ou de l'analyste chercheur pour une « étape de vérification » des possibilités de contradictions, d'extrapolations, ou des erreurs; (iii) d'une comparaison de perspectives qualitatives multiples et variées; ou (iv) lorsque cela convient, de l'application d'une « triangulation » avec des facteurs externes (ex. résultat ou reprise) ou des données quantitatives.
3. *Atteindre le but de la recherche.* Lorsque l'on propose un explication générale d'un phénomène, les données et les résultats proviennent d'un éventail aussi large que possible (d'informateurs ou de situations). Les limites à la généralisation des résultats sont précisées en termes de caractéristiques des informateurs et des situations étudiées. Lorsque le but est de comprendre un événement ou un cas, celui-ci a été étudié et décrit systématiquement d'une manière suffisamment exhaustive pour fournir au lecteur les fondements nécessaires à la compréhension des propos. De telles études de cas obligent également à certaines limites dans la généralisation des résultats.

4. *Établir un rapport avec les lecteurs.* Une quantité suffisante de données est fournie pour que les lecteurs/critiques puissent se prononcer à savoir si les données et les résultats représentent fidèlement leur expérience du sujet et si ces données et ces résultats ont permis de clarifier ou d'enrichir leurs connaissances et stimuler leur réflexion.

Note

- ¹ Les sections A et B ont été adaptées avec la permission de Charles Clairbon, Guidelines for Reviewers and Editors, *Journal of Counseling and Development*, 1990. Les sections C et D ont été adaptées avec la permission du Evolving Guidelines de Robert Elliott, Constance Fisher et David Rennie. Ces normes proviennent de la Proposed Criteria For Evaluating Qualitative Clinical Research de Robert Elliott, qui ont été présentées à la conférence de la Society for Psychotherapy Research Meeting à Pittsburgh, en juin 1993.